

Comment les propositions des Etats Généraux vont changer la vie des patients Les 10 résultats clés attendus

La richesse de la concertation des Etats Généraux du Diabète et des Diabétiques (novembre 2017 – novembre 2018) a permis à la Fédération Française des Diabétiques d'élaborer 15 propositions (déclinées en 58 actions) pour améliorer la prise en charge et la qualité de vie des personnes diabétiques. Voici en 10 points clés quelques résultats concrets qui pourraient prochainement changer la vie des personnes diabétiques.

Je me repère plus facilement sur la qualité nutritionnelle des produits alimentaires vendus en grande surface grâce à la présence obligatoire du logo Nutriscore.

Proposition 2

Mon diabète n'est pas un obstacle incontournable pour accéder et/ou exercer le métier de mon choix, grâce à la révision de la réglementation.

Proposition 5

Je peux décider de mes choix thérapeutiques avec mes professionnels de santé pour les faire correspondre à mon projet de vie.

Proposition 6

A chaque moment de ma vie et en fonction de mes besoins, je bénéficie d'un accompagnement pluridisciplinaire personnalisé et adapté à mes attentes et à mon type de diabète

Proposition 7

En cas de besoin, mon médecin peut me prescrire une activité physique et ou un accompagnement diététique remboursés.

Proposition 8

En cas de passage à l'insuline, je peux bénéficier d'un accompagnement (thérapeutique et de l'expertise d'autres patients) pour m'aider à être plus autonome dans la gestion de mon traitement.

Proposition 9

Les consultations et le suivi médical à distance facilitent mon quotidien avec le diabète.

Proposition 11

Je bénéficie d'une séance préventive de soins des pieds chez le podologue, remboursée chaque année dès les grades 0 et 1. En cas de complications du pied, je sais vers quel centre certifié m'orienter.

Proposition 12

Ce que je vis au quotidien avec mes traitements (médicaments, matériel) est pris en compte dans leur évaluation, afin d'en améliorer leur efficacité et leur tolérance.

Proposition 13

En tant que patient, je participe à l'évaluation de ma prise en charge afin de contribuer à l'amélioration du système de soins.

Proposition 14

